

## Description

L'enseignant ou l'enseignante en école professionnelle enseignent dans le cadre des écoles professionnelles, de métiers ou supérieures. Selon leur formation de base, ils enseignent les branches de culture générale (français, connaissances commerciales, droit, économie, civisme, langues étrangères, etc.), de maturité professionnelle ou de leur domaine professionnel (artisanat, agriculture, sylviculture, commerce, industrie, santé, social).

Leurs principales activités consistent à:

Pour les branches de culture générale

- développer les savoirs et compétences scolaires des apprentis en langues, en civisme, etc.;
- inciter les adolescents, à l'aide d'approches didactiques appropriées, à élargir leur culture générale par la lecture, la rédaction, les débats d'idées, les activités culturelles;

Pour les branches professionnelles

- dispenser les connaissances théoriques nécessaires à l'acquisition d'un savoir-faire professionnel, en conformité avec les objectifs fixés dans l'ordonnance de formation;
- guider les apprentis, les aider à faire le lien entre les connaissances théoriques et les applications pratiques;

Dans tous les cas

- observer, informer et conseiller les apprentis, contrôler et évaluer les connaissances qu'ils ont acquises;
- préparer les travaux d'évaluation, les corriger et les commenter;
- se tenir au courant de l'évolution technologique et pratique des diverses professions et y adapter leur enseignement;
- participer aux conseils de classes, assumer un rôle d'expert aux examens intermédiaires et finaux.

Environnement de travail

Les enseignants en école professionnelle sont en relation permanente avec leurs apprentis et avec leurs collègues. Selon les situations, ils peuvent aussi établir des contacts avec les parents, les formateurs au sein de l'entreprise, les commissaires professionnels, voire les conseillers aux apprentis. Dans certains domaines, l'hétérogénéité des classes du point de vue des professions et des niveaux scolaires leur demande une grande souplesse dans le transfert des connaissances.

## Formation

La formation d'enseignant ou d'enseignante en école professionnelle et en école supérieure s'acquiert en emploi.

Lieux

- Lugano/TI (enseignement en italien);
- Olten/SO, Zollikofen/BE, Zurich (enseignement en allemand);
- Renens/VD.

Pour plus de détails, consulter [www.orientation.ch/ecoles](http://www.orientation.ch/ecoles).

Durée

- 2 à 4 ans.

Conditions d'admission

Pour l'enseignement des branches professionnelles

- emploi à titre principal dans une école professionnelle;
- maturité professionnelle, spécialisée ou gymnasiale ou titre jugé équivalent;
- formation professionnelle supérieure ou diplôme d'une haute école correspondant au futur mandat d'enseignement;
- expérience de 6 mois en entreprise et expérience de l'enseignement;
- recommandation d'une école professionnelle.

Pour l'enseignement des branches de culture générale ou de maturité professionnelle

- emploi d'enseignant-e dans une école professionnelle;
- diplôme d'enseignement pour l'école obligatoire (bachelor ou master) ou diplôme d'une haute école (bachelor ou master);
- expérience de 6 mois dans une entreprise n'appartenant pas au domaine de la formation et expérience de l'enseignement;
- recommandation d'une école professionnelle.

Pour l'enseignement en école supérieure

- emploi à titre principal dans une école supérieure;
- maturité professionnelle, spécialisée ou gymnasiale ou titre jugé équivalent;
- diplôme d'une haute école (université ou HES) ou d'une école supérieure correspondant au futur mandat d'enseignement ou qualification équivalente;
- expérience de 6 mois en entreprise et expérience de l'enseignement;
- recommandation d'une école professionnelle.

Titre obtenu

- diplôme de pédagogie professionnelle pour l'enseignement des branches professionnelles, de culture générale ou de maturité professionnelle ou dans les écoles supérieures.

Contenu

La formation est organisée en 9 modules (1800 heures de formation, soit 60 crédits ECTS). Le contenu dépend de l'orientation choisie (branches professionnelles, culture générale, maturité professionnelle ou école supérieure).

Pour plus de détails, consulter [www.orientation.ch/perfectionnement](http://www.orientation.ch/perfectionnement).

## Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Aptitudes pédagogiques
- Autorité
- Curiosité intellectuelle
- Facilité d'expression
- Résistance nerveuse
- Capacité à mettre en confiance autrui

## Perspectives professionnelles

Après plusieurs années d'enseignement, quelques possibilités de promotion s'offrent aux enseignants en école professionnelle: enseignants principaux, doyens, chefs de section, directeurs. Les enseignants en école professionnelle peuvent également être chargés d'un enseignement pour les cours de préparation aux examens professionnels supérieurs (diplôme fédéral) ou les cours de préparation à l'obtention du certificat fédéral de capacité (CFC) pour adultes. La rapidité des évolutions technologiques et socioculturelles exige des enseignants en école professionnelle qu'ils actualisent en permanence leur connaissance des exigences de leur profession.

### Perfectionnement

Les enseignants en école professionnelle peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- cours organisés par les écoles professionnelles et les associations professionnelles;
- cours proposés par la Haute école fédérale en formation professionnelle (HEFP): thématiques générales (cours de pédagogie, d'économie, de droit, de bureautique) ou propres à un secteur particulier (arts graphiques, du bâtiment, etc.);
- Master of Science en formation professionnelle.

Pour plus de détails, consulter [www.orientation.ch/perfectionnement](http://www.orientation.ch/perfectionnement).

## Professions voisines

- Enseignant secondaire/Enseignante secondaire
- Formateur en école professionnelle: branches pratiques/Formatrice en école professionnelle: branches pratiques
- Maître socioprofessionnel ES/Maitresse socioprofessionnelle ES

## Adresses

Haute école fédérale en formation professionnelle (HEFP)  
Avenue de Longemalle 1  
1020 Renens VD  
Tél.: 058 458 22 00  
<https://www.hefp.swiss>